

# Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de L'Association des Propriétaires du Domaine Lakefield

Le 29 mai 2010

1) L'assemblée est déclarée ouverte à 9h30, le quorum étant largement atteint. Benoit Robert, président, souhaite la bienvenue et accueille les nouveaux membres. L'ordre du jour de l'assemblée est approuvé à l'unanimité après l'ajout d'un point au Varia : « Permission de circuler sur les pistes du Domaine ».

2) Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2009, est approuvé à l'unanimité.

### 3) RAPPORT DU TRÉSORIER

Alain Giroux rapporte que en 2009-2010, 55 membres ont cotisé (48 en 2008-2009). Les cotisations totales se sont élevées à 5400,00 \$.

Les dépenses s'élèvent à 5981.93 \$. Elles comprennent l'ensemencement des lacs, le trappage des castors, l'assurance de l'APDL, les frais de l'AGA.

Le déficit est donc de 581.93 (770\$ en 2008-2009) pour cette année ; toutefois il reste au 30 avril, 7 294.30 dans la caisse de l'APDL.

M. Demars s'informe de l'assurance des administrateurs. M. Robert précise que nous avons une assurance de 3 ans renouvelable couvrant les risques inhérents à la fonction des administrateurs.

### 4) RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ◆ Environnement : Nous avons adhéré à un réseau de surveillance des lacs qui implique l'envoi d'échantillons 3 fois par an. M. Alain Giroux sera en charge de du prélèvement et de l'envoi des échantillons. L'objectif étant une surveillance à long terme de la qualité des eaux de nos lacs. M. Demars et M. Béliveau ont accepté de participer à un comité sur l'environnement avec des représentants de l'exécutif. Une réunion est prévue le 15 mai 2010 sur les divers problèmes de nos lacs.
- ◆ Communications avec les membres : Un nouveau site internet a été créé et est accessible aux membres de l'APDL. Nous informons l'assemblée que nous avons 80 adresses courriels sur 160 propriétaires.
- ◆ Pistes de ski de fond / sentiers: M. A. Plank est à nouveau responsable de la coordination de l'entretien des pistes. Mme Louise Laberge remercie, au nom des tous les membres, l'implication remarquable et de longue durée de M. Plank. M. Plank nous souligne qu'uniquement 6 personnes ont participé à la journée annuelle d'entretien des pistes en 2009. Il nous souligne l'initiative tenue à l'été 2009 d'une journée d'orientation sur la piste Le Lièvre. Cette journée a été très appréciée des participants. M. Plank propose la date du 16 octobre 2010 comme prochaine journée d'entretien. Concernant les travaux à faire, M. Plank nous présente la problématique d'un pont inondé sur la piste Hibou à la sortie du Lac Écho. M. Laberge propose de demander l'autorisation à la ville d'installer un cube Morency pour contrôler ce problème. Il est également rappeler aux membres l'importance du respect des règles

de partage des pistes entre raquette et ski de fond. Ces règles sont affichées sur le site de l'Association. Un membre propose qu'une piste soit réservée au ski de fond. Cette proposition ne fait pas l'unanimité compte-tenu du très faible nombre de skieurs. M. Plank nous rappelle que la carte des sentiers est sur le site internet. M. Béliveau informe l'assemblée qu'on lui interdit l'accès au site du Domaine (point Varia). Il souligne que l'entretien des pistes se fait par l'APDL depuis 1990 et que l'interdiction imposée par Cadus à son égard est inacceptable. Mme LeGalou souligne que les propriétaires ont le droit de circuler sur leur terrain et que Cadus permet la circulation sur les sentiers gracieusement. La situation avec M. Béliveau relève d'une mésentente entre ce dernier et Cadus. M. Robert demande à M. Béliveau de transmettre la lettre qui lui a été envoyée par Cadus à l'APDL. M. Laberge suggère que nous demandions un avis légal à ce sujet et demande à Cadus de respecter les pistes dans le processus de vente des terrains. M. Robert propose de poursuivre les discussions avec Cadus sur ce sujet. Mme Le Galou souligne que Cadus doit vendre 2 terrains par an et que le contournement des pistes est respecté dans la mesure du possible. Elle souligne qu'elle peut interdire le passage sur ses terrains. M. Demars termine la discussion sur sujet en soulignant que l'assurance de l'APDL couvre les risques reliés au passage des membres sur les entiers.

- ◆ Ensemencement des lacs. Alain Giroux et Gaétan Henry, se sont chargés de faire la commande. Coût : 3513\$. Un rappel est fait concernant la nécessité d'acheter un permis de pêche et qu'uniquement des vers et menés peuvent être utilisés comme appât. M. Béliveau souligne que la Touladi est une espèce indigène et qu'il est recommandé de remettre ces poissons à l'eau. Il propose qu'un rapport sur l'état de la pêche soit disponible sur le site de l'APDL. Un membre propose qu'un comité de surveillance soit mis sur pied pour prévenir l'accès à nos lacs, d'individus non résidents. Cette proposition n'est pas retenue.

#### 5) Services communs

- ◆ Vidanges des fosses septiques : Blandine Fassier rappelle que les fosses septiques doivent, au minimum, être vidangées tous les deux ans pour les résidents à temps plein et tous les quatre ans, pour les autres. Elle souligne que le terrain d'un propriétaire a été endommagé par la compagnie Sani-Laurentides. La compagnie est informée de cette situation et devrait en arriver à un accord avec le propriétaire concerné.
- ◆ Ramonage des cheminées : un nettoyage annuel est recommandé. Julien Béliveau propose de coordonner à nouveau cette activité à la fin août, mais tout se fera de façon électronique. [julien@editionsaucarre.com](mailto:julien@editionsaucarre.com)
- ◆ Bacs de recyclage : M. Laberge souligne que son bac est toujours plein et encourage les membres à respecter l'identification des bacs localisés sur le site commun.
- ◆ Activités sociales : Un membre propose d'inscrire le lieu et l'horaire des randonnées d'orientation sur le site internet. Mme Gionet propose de constituer un « kit » de bienvenue pour les nouveaux propriétaires. Un souper communautaire sera organisé à l'automne, tel que la tradition le veut. Mme Gionet nous informe des concerts d'été à la municipalité. Elle nous transmet également une invitation à une marche de la Société Canadienne du cancer le 11 juin prochain. Une guignolée aura également lieu le premier week-end de décembre. Tous les membres sont invités à contribuer.
- ◆ Sécurité : La Sureté du Québec a été contactée pour une rencontre avec les membres de l'APDL sur la sécurité au Domaine. Cette rencontre sera organisée à l'automne 2010.



## 5) ÉLECTION DE 3 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain Giroux et Éric Drouin sont au terme d'un mandat de deux ans. Ils sont réélus à l'unanimité pour un mandat de 2 ans. Aucun autre candidat se propose pour le troisième poste vacant. Mme Caouette-Laberge propose de laisser le soin à l'exécutif de recruter un autre membre au cours des prochaines semaines.

## 6) Varia

- ◆ Vitesse : Un membre souligne l'importance du respect des limites de vitesse au Domaine.
- ◆ M. Demars souligne le peu de panneaux Arrêt/Stop au Domaine.
- ◆ Une discussion a lieu sur la fermeture de la Porte Braemer. Mme le Galou nous rappelle que cette porte n'est pas une entrée officielle du Domaine et qu'elle doit demeurer fermée par mesure de sécurité.
- ◆ Mme Le Galou souhaite se présenter aux nouveaux membres. Elle nous indique que les règlements internes du Domaine sont à modifier et que le temps consacré aux problématiques avec certains membres ne lui a pas permis de se consacrer à cette tâche. Des membres proposent qu'une version préliminaire des nouveaux règlements soit acheminée avant une réunion avec Cadus. Elle nous informe qu'elle n'est pas favorable à la municipalisation des chemins du Domaine par crainte d'une diminution de la qualité des services. L'entretien des chemins coûte 40 000\$ annuellement.
- ◆ M. Henri termine la rencontre par des remerciements adressés à Yvon pour la qualité de son travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 11h25.

Éric Drouin, secrétaire